



Légende

- AC1_Monuments historiques inscrits et classés
- Classé
- Inscrit
- AC1_étoile
- AC2_Protections des sites et monuments naturels
- Site classé
- Site inscrit
- AC4_Site patrimonial remarquable
- AR3_Servitudes militaires : magasins à poudre
- AR6_Ouvrages militaires terrestres : abords des champs de tir
- AS1_Conservation des eaux potables et minérales
- périmètre éloigné
- périmètre immédiat
- périmètre rapproché
- EL3_Navigation intérieur : halage et marche pied
- EL7_Servitudes d'alignement
- EL11_Interdictions d'accès voies express et déviations d'agglomérations
- I1_Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz
- I3_Canalisation de transport de gaz
- I4_Électricité - lignes électriques (ligne HT)
- INT1_Servitudes relatives aux cimetières
- PM1_Plans de Prévention des Risques Naturels
- PM2_Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PT1_Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2_Télécommunications : protection contre les obstacles
- PT3_Télécommunications : communications téléphoniques et télégraphiques
- T1_Servitudes relatives aux chemins de fer
- T4_Servitudes aéronautiques de balisage sur l'enveloppe de la servitude T5
- T5_Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7_Servitudes aéronautiques hors de la servitude T5 sur l'ensemble du territoire national

**COMMUNE DE
BRIE**

**PLAN LOCAL D'URBANISME
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**



Direction Départementale Des Territoires Charente	PLU APPROUVE LE 10/04/2019	PLU MIS A JOUR LE 10/09/2024	
SUHL Atelier d'Urbanisme			

